

LE PRÉSIDENT DU C.H.S.C.T. ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- ✓ De connaître les bases de la réglementation.
- ✓ D'agir en concertation avec le C.H.S.C.T. pour améliorer la sécurité et les conditions de travail.

PUBLIC

- Présidents de C.H.S.C.T.

CONTENUS

- La politique de prévention
- Le CHSCT

PRE REQUIS

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation

SUPPORTS ET MATERIEL

- ✓ Échanges d'expériences
- ✓ Travaux collectifs

MODALITES PRATIQUES

Durée : 1 journée

Calendrier : Voir proposition

Coût : 250 € HT / Personne

Intervenants : spécialisés

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 **Fax** : 03 21 13 10 01

FILIERE

**SECURITE – ENVIRONNEMENT -
PREVENTION**

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1^{ERE} PARTIE : LES ELEMENTS D'UNE POLITIQUE DE PREVENTION

• **LES BASES DU DROIT ET DE LA REGLEMENTATION**

- Les sources et systèmes juridiques.
- Les effets du droit du travail dans la prévention.
- Les incidences de la réglementation sociale européenne sur le droit français en matière de prévention, sécurité et santé.

• **L'ENTREPRISE FACE A L'ACCIDENT ET A SES CONSEQUENCES**

- La typologie des risques professionnels :
 - A.T.,
 - Accident de trajet,
 - Maladie professionnelle,
 - Accident grave.
- L'incidence directe et indirecte d'un A.T. :
 - Humaine,
 - Économique,
 - Sociale,
 - Organisationnelle.



• **LA RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE DU CHEF D'ENTREPRISE**

- Les notions sur la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise.
- L'existence et les effets de la délégation de pouvoir.

• **L'ENTREPRISE FACE A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

- **Les obligations générales**
 - Du chef d'entreprise.
 - Du salarié.
- **Les obligations particulières**
 - Du chef d'entreprise (aménagement des locaux, ambiances de travail, travaux particuliers, salariés à statut spécifique).

PROGRAMME DÉTAILLÉ

2EME PARTIE : LE C.H.S.C.T.

- **COMPOSITION, ROLE ET MISSIONS**
- **ROLE DU PRESIDENT DU C.H.S.C.T.**
- **MISSIONS DES MEMBRES DU C.H.S.C.T.**
- **LE PRESIDENT DU C.H.S.C.T. ET LE FONCTIONNEMENT DU C.H.S.C.T**
 - La préparation des ordres du jour : réunion ordinaire et réunion extraordinaire.
 - La conduite de réunions.
 - Le contenu des procès-verbaux et exploitation.
 - L'étude des causes des A.T.
 - Les situations de danger grave et imminent.
 - Les missions particulières du C.H.S.C.T.
- **LES TABLEAUX DE BORD ET LE C.H.S.C.T.**
 - Les causes et matérialité des A.T., durée des arrêts
 - Le taux de fréquence, le taux de gravité
- **LES PARTENAIRES : INTERNE ET EXTERNE**
 - Médecin du travail : rôle et mission
 - Infirmerie
 - Sauveteur Secouriste du Travail
 - CRAM, Inspection du Travail
- **LA POLITIQUE DE PREVENTION ET LE C.H.S.C.T.**
 - Les entreprises extérieures : décret du 20 février 1992
 - Obligations : inspection commune préalable, obligation de coordination...
- **LE PRESIDENT DU C.H.S.C.T. ET L'EXPERTISE**